

OFFICE CENTRAL
DES
REFUGIES ESPAGNOLS

Application du Décret N° 45-766
DU 15 MARS 1945

VU POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL PRÉSENTÉ
Châtelleraut, le 30 janvier 1948
Le Commissaire de Police,



C E R T I F I C A T D E N A I S S A N C E

N° 3.098

Je soussigné, Fernando, Gonzalez-Arnavo y de
Norzagaray, Ministre Plénipotentiaire, Directeur
de l'Office Central des Réfugiés Espagnols en
FRANCE.

CERTIFIÉ par le présent, sur la base des docu-
ments produits, que le Réfugié Espagnol
Monsieur Juan, Maria, A G U I R R E, Salaberria
est Né à Irún (province de
Guipúzcoa Espagne), le dix avril mil neuf-cent
vingt-quatre de Deroteo AGUIRRE
et de son Épouse : Ramona SALABERRIA.

Par application du
Décret du 30 juin 1947
(Journal Officiel du 16
Juillet 1947.)
Vu pour authentification
du présent document
Paris le,
le Gouverneur : V. VALENT
délégué pour la France
de la Commission préparatoire
de l'O.I.R.

Signé : Illisible

Avec timbre Comité
Intergouvernemental
Délégation pour la FRANCE
(GRATUIT)

En foi de quoi et à ce que de droit, je délivre
le présent certificat, en application du Décret du
15 Mars étendant aux Réfugiés Espagnols le bénéfice
de la Convention de Genève relative au Statut Inter-
national des Réfugiés , à
Monsieur Juan Maria SALABERRIA.

Au lieu de Juan Maria SALABERRIA
lire: Juan, Maria AGUIRRE SALABERRIA

Avec cachet noir: de l'Office Central des Réfugiés Espagnols
Application du Décret N° 45-766 du 15 Mars 1945.
Fait à PARIS le vingt-quatre novembre mil neuf-cent quarante-sept.
Avec cachet Rouge Le Directeur
Signé : Illisible

DEMANDE DE CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX F.F.I.

1. Noms, prénoms, date et lieu de naissance, adresse de l'intéressé, affectation éventuellement pour les personnels sous les drapeaux (1).

*Acquiere. Saloburia. Leray. Maria
né le 10 avril 1924 à Trun -
Province de Guipuzcoa. (Espagne)
domicilié actuellement 8 bd Blotter
Chatellerault. Trun.*

2. Nom, prénoms, qualité (2), adresse du demandeur, pour les ayant-cause.

3. Faites ressortir s'il y a lieu, en soulignant, s'il s'agit d'une des catégories ci-contre.

~~Posthume - Déporté non rentré - Disparu - Déporté rentré -~~
Personnel en instance de Pension d'invalidité.

4. Indiquer éventuellement le motif particulier, justifiant la demande en dehors des catégories ci-dessus.

5. Énumérer les pièces officielles (3), attestation, rapports d'activité en votre possession concernant vos services dans la Résistance ou dès la libération.

Indiquer si vous joignez à la demande l'original ou une copie certifiée conforme.

Nature de la pièce, organisme qui l'a délivrée ou validée, nom et qualité du signataire, avec lieu et date d'établissement, numéro d'enregistrement s'il y a lieu.

1. attestation du Lt. de résist. J. Yaut
2. certificat de Nationalité
3. certificat de Couraune
4. carte de Trun
5. attestation du capitaine Francisco Lopez

1. Chatellerault, le 12. Octobre 1948.

Signature :

6. Organismes qui ont fourni leur concours dans l'établissement de la demande ou qui ont assuré la présentation à l'Autorité Militaire sans omettre leur adresse.

*Yaut Albert alias JGI.
Lt. de Résist. PFI.*

Deniaud Frères - Bx

(1) Avec mention du grade et de l'arme ou service, par Ex. : Sergent d'Active d'Infanterie, 151^e RI à Metz.

(2) Père Veuve

(3) Telles que : certificat d'incorporation ou de mise en congé, ou d'appartenance anciens modèles, notification d'homologation (en mentionnant alors le grade et la durée des services indiqués sur ces pièces), certificat de déportation ou d'internement, et certificat de présence au corps, état signalétique et des services, certificat de démobilisation, pour permettre d'indiquer éventuellement sur le Certificat d'Appartenance l'affectation après la libération.

CARTE DE SEJOUR DE RESIDENT PRIVILEGIE

N° de la carte: N° 476AB 36946

nom: AGUIRRE SALABARRIA

preoms: Juan

ne le: 10 avril 1924

à Irun (Espagne)

de: porotheo

et de: salabaria selaya

nationalité espagnole

mode d'acquisition : filiation , (rayer les mentions inutiles)

situation de famille : marié

date d'entrée en France: le 5 septembre 1936

durée du séjour ininterrompu en France: depuis le 5 septembre 1936

profession:

adresse: Châtellerault 8 boulevard Blossac (Vienne)

CARTE VALABLE

du 26 juin 1947 au 25 juin 1957

non valable pour les départements: ALPES MARITIMES ? MOSELLE

HAUT-RHIN, BAS RHIN

délivré le 26 juin 1947

par M. le préfet de la Vienne

pour le préfet

le chef de division délégué

signature illisible

détail du

cachet

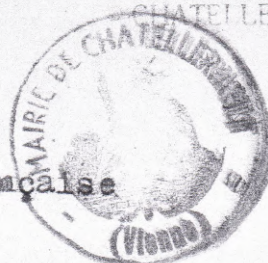
Prefecture de la Vienne République Française

Pour COPIE CERTIFIÉE
CONFORME à l'original
présenté.

CHATELLERAULT le 3 NOV. 1947

Pour le Maire

L'Adjoint



Bracat

réseau (O.C.F.F.A.)
CHATELLERAULT (Vienne)

CHATELLERAULT, le 27 Septembre 1948

A T T E S T A T I O N

Je soussigné M. R I T Albert Alias J. 61 dans la Résistance ex-responsable militaire des (Secteurs Sud et Nord (O.C.F.F.A.) de Châtellerault du 18 Octobre 1940 au 17 Décembre 1942.

Lieutenant de réserve F.F.I. Croix de guerre 1939-1940 - Etoile d'argent - Certifie avoir connu dans la Résistance Monsieur AGUIRRE Juane ; celui-ci donna son adhésion à notre réseau le 6 Janvier 1941.

Il participa à différentes opérations notamment : Diffusion de tracts à caractère national, Transports d'armes.

Suite à cette activité, Mr. AGUIRRE Juane fut nommé sous-Chef du 3^e Groupe Secteur Sud. et placé sous le contrôle de son Chef de Groupe PINELAS Henri.

Il prit part le 15.10.42 à la destruction des câbles électriques reliant la Feldkommandantur à la Feldgendarmérie de Châtellerault.

Le 27.10.42 Il participa au sabotage du parc à fourrages (propriété des Allemands) rue de l'Angelarde ainsi qu'à la destruction des panneaux lumineux mis en place par les autorités occupantes.

Mr. AGUIRRE Juane récupéra avec audace des documents intéressants la Résistance.

Certifié exact

M A R I T Albert
Alias J. 61

CHATELLERAULT
Maire
Approuvé ci-dessus
Châtellerault le 27-9-1948



Maire

Le Maire
L'Adjoint

[Signature]

4^e REGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

1^{er} Bureau - Chancellerie
Section F.F.C.I.

MODELE NATIONAL — SERIE NORMALE

Références : IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 février 1945
IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 mai 1947
DM. n° 582/CAB/FA du 2 mars 1948
FFCI

N° 7670 BR FFCI/FI-N.
C.A. 4

20.1.49 /Bordeaux

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIUR

LE GENERAL COMMANDANT LA 4^e REGION MILITAIRE, certifie que :

M^{re} AGUIRRE Adalberto Juan Maria alias Juan
né le 10.4.24 à Juiz de Fora (Espagne)
actuellement domicilié à 8 Boulevard Blaise à Châtellerauld (Puy de Dôme)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

au titre des formations suivantes, et dans les départements ci-après :
Groupement G.S.F.T.P. Harck Albert alias J.G. du 1.5.42 au 5.9.44
Lt de Réserve FFI ex sup. Militaire des Forces armées de l'Intérieur du 7.11.42 au 15.3.45
Châtellerauld
Captaine Francisca Lafar (F.F.I.) du 10.11.42 au 15.3.45

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières

M AGUIRRE Albert Juan Maria a continué à servir dans sa formation
après la libération jusqu'au 15.3.45 date à laquelle
est rentré dans ses foyers

La présente attestation constitue un Certificat de présence au Corps.

A Bordeaux, le 20.1.49 1949

Le Général
Commandant la 4^e Région Militaire
par délégation, le Lt-Colonel ROBIN,
Délégué Régional F.F.C.I.

Références particulières
éventuelles

{ second brevet
1/42 5922 - F.F.C.I./F.F.I.B
14.1.1949

SERVICES effectués dans la RÉSISTANCE et les F. F. I et aussitôt après la libération.

I -- RÉSISTANCE INDIVIDUELLE du au Exposer l'activité.
avec lieux, dates, références.

II -- RÉSISTANCE ORGANISÉE

A - INDICATIONS de BASE

Dates	Nom du Mouvement n° matricule	Adhésion donnée à non pseudo, fonction	Nom, effectif, secteur de la formation (1) nom et pseudonyme du Chef
du 8 Janvier 1941 au 17.12 du 1942	(O.B. P.P.I.)	Maurit Albert après 161 Lt. de réserve P.P.I. Sec. adj. Militaire des Section Sud et Nord de Châtellerauld Capt. Promote. Bapin	M. Adrien Juvane fut mis à titre de volontaire dans le 3 ^{ème} groupe - Section Sud. De fait, son activité celui-ci assura la responsabilité de 1 ^{er} chef de groupe (Section de la Pierre)
10.11.43 15.3.1945	P.P.I.		

B - COMPTE RENDU de L'ACTIVITÉ en l'exposant par phases successives correspondant à une même nature et importance de l'action et en mettant en évidence sous la forme indiquée et s'il y a lieu les nominations.

Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité légale le cas échéant. Indiquer les blessures, arrestations, autres circonstances ayant amené à modifier ou suspendre l'activité, à changer de secteur.

Du 8 Janvier 1941 au 17.12.42. Volontaire 1^{er} chef de groupe
dans la Section Sud

Du 10.11.43 au 15.3.1945. Volontaire (Section de la Pierre)

Nommé le 8 Janvier 1941 à Châtellerauld par Maurt Albert Lt. de réserve P.P.I.
nom pseudo, qualité

aux fonctions de 1^{er} chef de groupe avec le grade de d. ordonnance

Unité, effectif, secteur ainsi soumis à votre autorité (S'il y a lieu) activité dans le 3^{ème} groupe
Section Sud - effectif. (4 hommes)

Services Accomplis

Principales

Missions

et Opérations

Blessures, le tout
avec

Lieux et Dates

Détail de Résistance

Diffusion de tracts à caractère National
transferts d'armes.

le 18.10.42. Il participa avec ses hommes à la
destruction des câbles électriques et téléphoniques reliant la
Préfecture, et la Préfecture de Châtellerauld.
le 27.10.42. Il participa à la destruction du fasc à Roumades
(propriété des allemands) sur l'ensemble à Châtellerauld
Il copia des documents intéressant la Résistance
Il détruit les fausses informations sur les nazis.

(1) Spécifier s'il s'agit d'un Maquis, Corps-Franc, Service, Etat-major... Ne pas omettre le Département.

Nommé le 10 Novembre 1943 à Chateaufort par le Capitaine Francisco Bapin nom pseudo, qualité
aux fonctions de Membre du maquis etraguel avec le grade de Volontaire
Unité, **effectif**, secteur ainsi soumis à votre autorité (Secteur de la Reine)

Services accomplis
Principales
Missions
et Opérations
Blessures, le tout
avec
Lieux et Dates

Actes de Résistance

Participation aux combats de la Poche Polay.
et au front de Polay.

NOTA. -- Faire ressortir à la fin du compte-rendu les conditions dans lesquelles s'est produit le départ de l'ennemi dans votre secteur
l'importance des derniers engagements, avec leurs dates, votre rôle personnel.

III -- DÉCORATIONS OBTENUES. Mentionner les autorités les ayant accordées,
avec, dates et références. Joindre, si possible le texte des citations.

Proposé pour le Diplôme P.C.P.R.
et du C.M.T.

PHOTOGRAPHIE
d'IDENTITÉ

(sauf impossibilité)

3 B

Le 4.2.49 Portua

Annexe II à l'I. M. n° 4550/F.F.C.I. du 9 Mai 1947.

MODÈLE 15-3-1947

RÉGION MILITAIRE COMMISSION DÉPARTEMENTALE de <i>la Seine</i> COMMISSION RÉGIONALE de <i>Bordeaux</i> PRÉSIDENT de la Commission Régionale Case à remplir par l'Autorité Militaire		CATÉGORIES (I M 9000 FFCI/FI) A <i>C2</i> B <i>x</i> C <i>1</i>	Déportés Rapatriés Déportés non rapatriés Posthumes Disparus Pensionnaires
---	--	--	--

~~HOMOLOGATION de GRADE F.F.I.~~

Certificat d'Appartenance

NOM : *et guinié* PRÉNOMS : *Salaberria, Juan, Maria*
(en Capitales)

PSEUDONYMES SUCCESSIFS : *"*
(souligner le plus connu)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : *10.11.24 à Lury, Province de Guipúzcoa (Esp.)* NATIONALITÉ : *Espagnol*

ADRESSE ACTUELLE DE L'INTÉRESSÉ : *de Guipúzcoa, Espagne, à Chatellerault (Seine)*
(ou dernière adresse connue. Pour les ayant-causes, l'adresse est à indiquer page 5)

PROFESSION

TITRES UNIVERSITAIRES

ÉCOLES MILITAIRES

GRADE au 1^{er} Juin 1940
(active ou réserve)

DERNIER GRADE {
 ACTIVE
 RÉSERVE

RANG DU

ARME
 ou
 SERVICE

ÉTAT SUCCINCT DES OCCUPATIONS LÉGALES A TITRE CIVIL OU MILITAIRE de JUIN 40 à LA LIBÉRATION

Pour les CIVILS, indiquer les domiciles, adresses professionnelles, employeurs successifs.

Pour les MILITAIRES, donner les différentes affectations, nominations, fonctions. Pour les prisonniers de guerre, indiquer le nom de l'oflag ou du stalag, la date et le motif du rapatriement.

Indiquer s'il y a eu la date à laquelle vous avez renoncé à la vie familiale, aux occupations légales.

DATES

Employé de commerce pendant toute l'occupation jusqu'à la Libération

Second de
1.5.42

Remplir ensuite les PAGES 2 et 3, et pour les POSTHUMES et DÉPORTÉS les pages 5 et 6. JOINDRE toutes les ATT. STAT. (ou copies certifiées conformes) en votre possession, mais remplir de toute façon le Questionnaire

OFFICE CENTRAL

DES

REFUGIES ESPAGNOLS

PARIS, le 24 Novembre 1947

APPLICATION DU DECRET N° 45-766

DU 15 MARS 1945

C E R T I F I C A T DE NATIONALITE

N° 52.558

L'Office Central des Réfugiés espagnols certifie par le présent,
sur la base des documents produits, que

A G U I R R E SALABERRIA, Juan, Maria

de Profession : Employé né à Irun

Province de GUIPUZCOA

Espagne : le 10 Avril 1924

de Doroteo et de son épouse : Ramona

Domiciliés actuellement à CHATELLERAULT (Vienne) Boul. Blossac
est un réfugié Espagnol

Le présent certificat est destiné à être produit à la Préfecture
pour solliciter la carte d'identité d'étranger ou un certificat d'iden-
tité et de voyage.

Par application
du décret du 30 Juin 1947
(Journal Officiel du 16 juillet
1947.

Vu pour antennefication
du présent document
PARIS le,
Le Gouvernement
Délégué pour la FRANCE
de la Commission préparatoire
de l'O. I. R.

Signé : Illisible

LE DIRECTEUR

Signé : Illisible

Avec cachet Rouge de l'Office Central

Des réfugiés Espagnols
Application du Décret N° 45-766
du 15 Mars 1945

Timbre : Comité Intergouvernemental
Délégation pour la FRANCE
(GRATUIT)

VU POUR COPIE CERTIFIÉE

CONFORME A L'ORIGINAL PRÉSENTÉ

Châtellerault, le 30 Janvier 1948
Le Commissaire de Police,



IV -- SERVICES effectués après la libération. Indiquer l'affectation reçue; la date d'engagement ou de mise en congé, les emplois civils ou militaires jusqu'au **15 Octobre 1944 au moins**. Il y a avantage à énumérer les unités d'affectation jusqu'à la démobilisation, pour faciliter la mise à jour des états de Services le cas échéant.

V -- SIGNATURE DE L'INTÉRESSÉ :

ou de l'ayant eu ou de l'autorité ayant rempli le présent dossier

Nom

Qualité

Mait Albert alias 161
Lt. de Pelevé R.P.F.

A

Chatelleraup, le 12 Octobre 1944.

Signature :



AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE OU DE LA SOUS-COMMISSION RÉGIONALE

en date du

Avis de faveur de pour la délivrance du C.A. mod. National.
Sur cas hélic de la R.I.F.

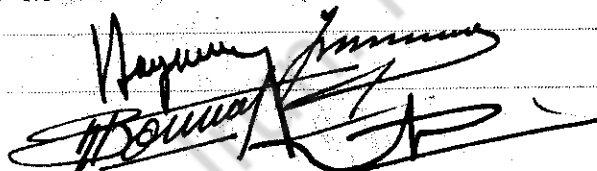
LES MEMBRES

Noms :

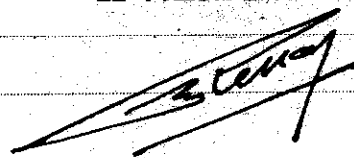
Mouvements

représentés :

Signatures :



LE PRÉSIDENT



AVIS OU DÉCISION DE LA COMMISSION RÉGIONALE en date du

18 NOVE 1948

devenu, a/c du 1/5/1948.
Sur avis accord de la CNH.

LES MEMBRES

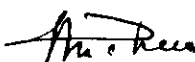
Noms :

Mouvements

représentés :

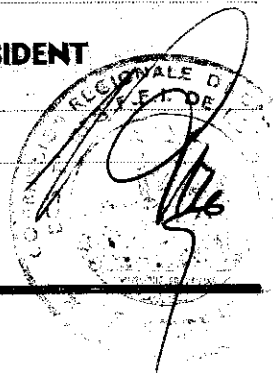
Signature :

AS FTPF OPA OCM



Vous

LE PRÉSIDENT



CASE RÉSERVÉE